

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	RUE_DE_LA_TOUR	Numéro	456U7
Adresse du site	29, rue des Sablons	Hauteur	R+4 (33,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/03/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 180° et 290°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1,30 m et 2,60 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 40° <4V/m - 180° <4V/m - 290° <3V/m 5G : 40° <2V/m - 180° <3V/m - 290° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	30,40 m azimuts 40° et 180° ; 28,10 m azimut 290° pour les antennes à faisceau fixe 32,10 m azimuts 40° et 180° ; 29,80 m azimut 290° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Remplacement des 3 antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes azimuts 40°, 180° et 290° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et ajout de 3 nouvelles antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Les antennes seront intégrées dans des caches en résine.
Zone technique	Zone technique installée dans un local à l'intérieur du bâtiment.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE DECAMPS ENSEIGNEMENT PRIMAIRE -	4 RUE DECAMPS, 75016 PARIS 16E	R+1 / 13m	Non	66.00	<1 V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 40, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



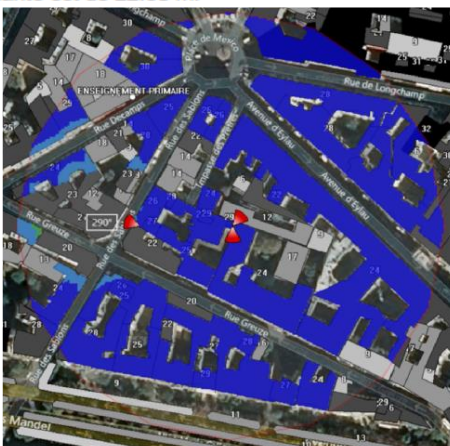
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 180, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 290, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



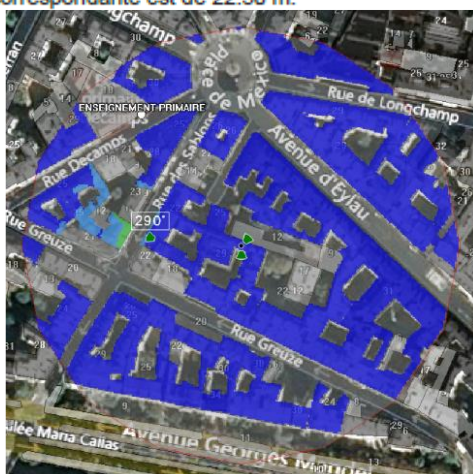
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 180°



Azimut 290°

